L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN 19 OCTOBRE.

OCCASION EXTRAORDINAIRE. — M. J. Turcotte, dans un avis inséré plus loin et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, annonce aux personnes qui voudront, à partir de demain, se donner la peine d'aller visiter ses magasins, les plus extraordinaires bargains en marchandises sèches qui se soient jamais vus.

L'offre est, ma foi, fort tentante, surtout en ce moment de crise où tout le monde cherche à économiser le plus possible, et nous n'avons pas le moindre doute que les magasins en question, situés au 136 de la rue du Canal, à l'angle de la rue Baronne, ne soient, demain et tous les jours de cette semaine, littéralement foulés de monde. Nous plaignons les commis de M. Turcotte qui vont être, bien sûr, mis sur les dents.

—L'annonce publiée par la maison Danziger dans notre édition d'aujourd'hui, est importante et si explicite, que nous nous bornerons à en recommander la lecture à toutes les personnes qui ont des emplettes de marchandises sèches à faire.

Cette grande maison de Dry Goods est organisée de telle manière que, ni crise, ni panique, ne peuvent arrêter la continuation de ses affaires sur les bases libérales auxquelles elle a, depuis longtemps, habitué sa nombreuse clientèle, et ses prix d'aujourd'hui sont peut-être les plus avantageux qu'elle ait jamais faits.

John Sibies, rue Vieille-Levée, No 287, entre Hôpital et Ursulines, vend le Paragon Yeast Powder.

—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que MM. M. L. Byrne & Co. publient aujourd'hui dans nos colonnes. Cette maison, dont les magasins sont situés rue du Canal, No. 163, a en ce moment en main un stock de marchandises sèches, remarquable par sa variété et le bon goût avec lequel il est arrangé. Parmi ces marchandises, il y en a qui, en raison des conditions avantageuses auxquelles elles ont été achetées, peuvent être vendues, et le sont bien réellement, à un bon marché vraiment extraordinaire. Ainsi, la maison Byrne écoule un lot de popelines, valant 37 1/2 cents la yarde, à raison de 12 1/2 cents. Elle fait de même de plusieurs caisses de calicots, garantis bon teint, qui sont cédés au prix modique de 10 cents la yarde.

GRAND EVÈNEMENT.—M. E. Levy, propriétaire du Grand Dollar Store situé au No 131 de la rue du Canal, nous informe, par une communication insérée dans nos colonnes d'annonces, que l'ouverture de son immense Bazar aura lieu après-demain, mardi, 21 du courant. Tous les articles étalés dans les divers départements du Bazar Levy, seront cédés aux acheteurs pour la modique somme de un dollar chaque et l'on aura une idée de la difficulté qu'il y aura à y faire son choix, quand nous aurons dit que le stock de ce bazar comprend, à part les marchandises de toute sorte qui sont indépendantes de l'article de bazar, plus de cent mille objets nouveaux appartenant à la fameuse catégorie de *un dollar*.

—Nous avons déjà informé nos lecteurs du changement qui vient de s'opérer dans les affaires de M. Louis Grunewald et tous savent que, maintenant, cette maison a son stock d'orgues et de pianos au Grunewald Hall, dans la rue Baronne, et la musique et les instruments de musique dans son ancien local, rue du Canal 129. Ces deux départements sont respectivement pourvus d'un stock de marchandises aussi complet que varié; les acheteurs n'ont donc qu'à se présenter, soit rue du Canal, soit rue Baronne, ils peuvent être surs de trouver chez M. Grunewald, et cela à des conditions fort avantageuses, tout article dont il pourrait avoir besoin.

Nous ne terminerons pas cette notice sans informer les pianistes que M. Grunewald vient de recevoir les pianos qu'il a commandés dans les manufactures les plus célèbres pendant son dernier voyage en Europe.

—La grande pharmacie Frederickson & Harte, située rue du Canal No. 139, annonce dans notre numéro d'aujourd'hui qu'elle a en magasin un assortiment très-complet de drogues, de médicaments et d'eaux minérales, sans oublier la parfumerie, la verrerie, les instruments de chirurgie, les sangsues, etc., etc. Avis aux acheteurs.

Z. L. Blanchard, 29, rue Dumaine, vend le Paragon Yeast Powder.

Nos lecteurs apprendront, par une annonce insérée dans une autre colonne, que M. J. Pujol a cédé à M. Paul Roques, la part qu'il avait dans le Café des Améliorations, situé à l'angle des rues Remparts et Toulouse. Les propriétaires actuels, MM. Bertrand de Dieu et Paul Roques se promettent de ne débiter dans leur établissement que des liqueurs de première qualité, afin de lui conserver l'excellente réputation qu'il s'est acquise.

VIN, GENIÈVRE, COGNAC.—Nous appelons l'attention des acheteurs qui aiment le bon genièvre marque "Lion", le vin rouge marque "Comete" et d'autres vins des meilleures marques, et du cognac d'Alfred Fabre, l'annonce de la maison J. Mandin, 57 rue Decatur (ci-devant Vieille Levée) qui a reçu par le steamer Hannover, de Brême, et qui a en magasin de grandes consignations de ces excellents produits. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la maison Mandin est une de celles de qui l'on peut tout acheter de confiance.

John Cottraux, 239½, rue Vieille-Levée, vend le Paragon Yeast Powder.

Nous trouvons dans l'*Univers*, en même temps qu'une curieuse physionomie de Montmartre, des détails intéressants sur l'emplacement de la nouvelle église du Sacré Cœur dont les travaux sont commencés :

"Il n'y a que les Parisiens pour ne pas connaître Paris. Demandez à un Parisien ce que c'est que les buttes Montmartre : invariablement il vous répondra : C'est le Moulin-de-la-Galette. Nous nous sommes donc mis en route pour le Moulin-de-la-Galette.

Arrivé au Moulin-de-la-Galette, par la rue Lepic, nous n'avons trouvé qu'un moulin, c'est-à-dire l'apparence d'un moulin servant d'enveloppe à la réalité d'une guinguette, doublée d'un bal champêtre (!) (salons et cabinets, points de vue et lunette d'approche). Ce n'était pas notre affaire.

La colline de Montmartre n'est donc pas ce que nous avions toujours cru, une espèce de mamelon, dont le célèbre moulin occupe le point culminant. C'est une chaîne en miniature, dirigée de l'est à l'ouest, dont le sommet, très étroit, légèrement déprimé vers le centre, se relève aux deux extrémités, distantes l'une de l'autre de 1 kilomètre ou quelque peu davantage.

A la pointe occidentale se dresse un pic isolé, très abrupt, au sommet duquel est bâti le moulin; ce pic n'est qu'une verrue. Au pied de l'escalier qui sert à le gravir, nous étions véritablement au sommet de la colline. Verrue à part, la pointe orientale nous a paru plus élevée que l'autre de quelques mètres, autant du moins que le fouillis des maisons nous a permis d'apprécier la véritable forme de la colline. Cette extrémité orientale est aussi beaucoup moins resserrée, et forme un plateau assez grand, légèrement bombé vers le centre. Une rue étroite, destinée vraisemblablement à disparaître, limite, au nord, l'emplacement sur lequel doit s'élever l'église du Sacré-Cœur; cette rue est la rue des Rosiers!

Une brèche pratiquée dans un mur de la rue des Rosiers donne accès sur un terrain vague, profondément creusé de fondrières, borné à l'Ouest par l'église Saint-Pierre de Montmartre, à l'Est par une tour carrée qui menace ruine et qu'on aperçoit fort bien du boulevard par la percée de la rue Laffitte. Au Midi, c'est l'incomparable panorama de Paris tout entier. Le bord méridional du plateau surplombe un flanc dénudé, qui descend presque à pic, à une profondeur d'environ 150 pieds, jusqu'à la place Saint-Pierre, où se trouvaient réunis les canons que le comité central avait fait enlever et que le gouvernement ne sut pas reprendre le 18 mars.

A gauche, les hauteurs de Belleville s'élèvent en pente douce jusqu'aux toits et aux arbres qui en couronnent le sommet et qui, la plupart, appartiennent à la rue Haxo?

Entre la colline de Montmartre et celle de Belleville est creusée la Villette, une gigantesque tranchée pavée de maisons d'usines, par où les chemins de fer du Nord et de l'Est se glissent hors des murs et contournent ces hauteurs qu'ils ne peuvent franchir. C'est sur cette pointe orientale de la colline de Montmartre, dans ce coin désert qui semble perdu dans les nuages pares qu'il domine tout un monde, entre l'église Saint-Pierre et cette tour antique, nuages d'un passé plein de gloire et de foi, entre la place Saint-Pierre et la rue des Rosiers, c'est là que va s'élever cette église du Sacré-Cœur qui doit être magnifique entre toutes."

La Population en France.

M. le docteur Lagneau vient de publier, sur le dénombrement de la population en France, un travail fort intéressant et qui contient de précieux enseignements.

Il est malheureusement certain qu'au point de vue de la population, la France se trouve dans une position inférieure à celle des autres nations de l'Europe. Ainsi, en prenant pour point de départ le recensement de 1856 et non celui de 1872, qui, par suite de circonstances heureusement exceptionnelles, serait encore bien plus défavorable, nous voyons que le temps nécessaire pour amener le doublement de la population serait : en Russie, de 50 ans; en Ecosse, de 53 ans; en Saxe, de 68 ans; en Espagne, de 164 ans; en Autriche, de 110 ans, et en France, de 183 ans.

Il est également certain que l'accroissement de la population a toujours été très-peu sensible. En 1851 et 1856, il n'était que de 20 à 29 sur 10,000 habitants; en 1866, il était de 38 sur 10,000; aujourd'hui, l'accroissement est remplacé par une décroissance considérable, puisque, sans parler de la perte de 1,597,238 compatriotes arrachés à la France par la cession des territoires de l'Alsace-Lorraine, la population a diminué de 366,938 habitants, dans une période de six années (1866 à 1872). Mais il faut reconnaître que le dénombrement de 1872 ne saurait servir de base à une appréciation éclairée, car la guerre funeste de 1870 a produit de déplorables résultats qui ne se reproduiront plus. Ces résultats ne sont pas seulement la mort des 108,068 soldats tués sur le champ de bataille, ou décédés victimes d'une longue et misérable captivité, mais encore la perte d'un grand nombre d'individus des deux sexes décimés par les privations de toute sorte, provenant de l'invasion et des sièges.

Ce qui prouve que ce nombre a dû être très considérable, c'est qu'à Paris notamment, à la fin du siège, la mortalité fut cinq fois supérieure à la mortalité ordinaire; ainsi du 28 janvier au 3 février 1871 elle s'est élevée à 4,671 décès pour 2,019,877 habitants, tandis que du 25 au 31 janvier 1873 elle n'a été que de 622 décès pour 1,851,792 habitants.

Heureusement les vides laissés par la guerre dans une population tendent à se combler plus ou moins promptement dès que la paix. Cet effet s'est produit après les guerres du premier empire, il s'est produit également sous le second empire après la guerre de Crimée. La population, qui en 1853 était de 36,225,000, descendait en 1854 à 35,910,496, puis remontait peu à peu et s'élevait en 1858 à 36,236,322. On peut donc compter que notre pays réparera ses pertes dans un temps assez court et que nous en reviendrons bientôt aux chiffres de 1866.

Mais alors même qu'il en serait ainsi, nous resterions, vis-à-vis des autres puissances, dans un état d'infériorité dont il n'est pas inutile de rechercher les causes; car, pour guérir un mal, il faut en connaître l'origine.

Nous devons tout d'abord constater que cette infériorité ne doit pas être attribuée à un excès de mortalité.

En effet, si, en France, la moyenne des décès est un peu plus élevée qu'en Norwége (228 décès au lieu de 184 sur 10,000 habitants), elle est d'un autre côté beaucoup moins considérable qu'en Russie, où elle s'élève à 268 décès sur 10,000 habitants; or, la Russie est précisément le pays où l'accroissement de la population est le plus considérable; ce n'est donc pas, on le voit, dans l'excès de la mortalité qu'il faut chercher la cause de l'infériorité.

Elle doit être attribuée à plusieurs causes différentes, dont la première et la plus importante est la faible proportion de la natalité. La moyenne des naissances n'est en France que de 266 naissances sur 10,000 habitants, tandis qu'elle est de 317 en Norwége et de 507 en Russie. On comprend qu'avec un aussi petit nombre de naissances, la population ne peut pas beaucoup augmenter.

Mais quelle est la cause du petit nombre des naissances? On a pensé la trouver dans la dégénérescence de la race française; c'était paraît-il, une erreur, car Boudin et M. Broca, se servant de documents statistiques relatifs au recrutement de l'armée, ont montré que la taille moyenne des jeunes gens augmentait; que la proportion des exemptés du service militaire pour défaut de taille diminuait; enfin, d'une manière plus générale, que la proportion des jeunes gens ineptes au service devenait moins considérable et était de beaucoup inférieure à celle observée dans d'autres pays; la France présentait 637 aptes au service sur 1,000 jeunes gens, tandis que la Prusse n'en comptait que 383.

Faut-il accuser le climat? Pas davantage, car la natalité est considérable sous tous les climats, dans les pays les plus froids comme dans les pays les plus chauds. La Scandinavie, que Jornandès désignait déjà au septième siècle comme l'officine des peuples, la matrice des nations, présente encore aujourd'hui une natalité considérable (330 sur 10,000), la Norwége a une natalité de 317, et d'un autre côté, la natalité est de 384 en Italie, de 410 à Cuba, etc. Nous devrions donc, dans notre climat tempéré, avoir une natalité de 350 environ sur 10,000 habitants.

Est-ce enfin le séjour urbain se substituant de plus en plus au séjour rural qui diminue la natalité? Non encore. Il pourrait au contraire, au premier abord, paraître l'augmenter, le nombre des adultes étant plus considérable dans les villes que dans les campagnes; mais lorsque l'on compare le chiffre des naissances aux adultes seulement, on reconnaît bien vite que les agglomérations urbaines sont loin de présenter une natalité générale plus considérable que celle des campagnes; elles rendent beaucoup plus nombreuses les naissances illégitimes, mais diminuent dans la même proportion les naissances légitimes; il n'y a donc pas de différence dans le résultat général.

Des constatations faites il résulte que de 1853 à 1860, sur 1,000 naissances, il y a 266 naissances illégitimes dans le département de la Seine, tandis qu'il n'y en a eu que 41 (six fois moins) dans les campagnes. En face de ce résultat, il est difficile de soutenir que les accusations portées contre Paris sont calomnieuses et que la moralité n'est pas plus grande dans les départements. Nous devons ajouter, que cet adorable enfer appelé Paris est très défavorable à l'accroissement physiologique de la population, par suite de la plus grande mortalité qui s'y produit. Quoiqu'il en soit, la natalité n'est sensiblement ni plus ni moins considérable dans les villes que dans les campagnes.

Les lois qui, en France, président aux héritages, sont-elles de nature à nuire à la natalité? Tout démontre le contraire. Le droit d'aînesse n'a été aboli que par les lois du 15 mars 1790 et du 8 avril 1791; or, la comparaison des naissances dans les deux périodes antérieures des dix-septième et dix huitième siècles fait voir qu'avant l'abolition de ce droit, ces naissances avaient déjà diminué de près d'un cinquième en un siècle, de même que depuis elles ont continué à diminuer. D'ailleurs il est facile de s'expliquer que le droit d'aînesse devait nécessairement favoriser le développement du célibat religieux, surtout monastique, considéré alors comme le partage de beaucoup de cadets de famille et de filles qui, voyant passer dans les mains de l'aîné toute la fortune paternelle, ne pouvaient se marier.

Ce n'est donc à aucune de ces causes qu'il faut attribuer l'infériorité de la natalité en France, et cependant elle existe. D'où donc peut elle provenir? Suivant nous, elle résulte exclusivement de ce que la population suit trop bien les conseils donnés aux mariés par Malthus, dans son *Essai sur le principe de la population*, de n'avoir d'enfants qu'autant qu'ils pourraient subvenir largement à leurs besoins et à leur avenir. L'ouvrier ne fait pas le plus souvent des calculs de cette nature; mais le petit commerçant, le petit employé, attend d'avoir amassé une certaine fortune pour "se donner le luxe d'un garçon," et le plus souvent il attend si bien qu'il renonce définitivement à se donner un luxe de ce genre.

On nous dira sans doute que cela est sage et légitime; mais nous ne saurions approuver cette manière de voir. Une éducation sagement conçue, une instruction donnée dans un but utile et pratique, de bons conseils et surtout de bons exemples, sont plus profitables à l'enfant que quelques écus de plus ou de moins. Qu'on se demande où se recrutent tous ces petits-crevés, qui sont inutiles à la société quand ils ne sont pas dangereux, et ces prodigues dont les folles dissipations, la vie désœuvrée sont une cause de scandale public! N'est ce pas dans les familles les plus riches et surtout parmi les fils uniques, pour lesquels leurs familles ont fait des sacrifices inutiles?

Les familles plus nombreuses, au contraire, réussissent mieux par cette raison toute simple que, plus il y a d'enfants dans une maison, plus ils reconnaissent la nécessité de se suffire à eux-mêmes, de se créer une position indépendante, de devenir des hommes et des citoyens, des femmes laborieuses et d'utiles mères de famille. Nous ne saurions donc approuver cette opinion du docteur Lagneau que "cette prévoyance paternelle est avantageuse pour le bonheur individuel de l'enfant légitime, auquel il assure plus ou moins les moyens d'une existence heureuse." Mais nous sommes complétement d'accord avec lui lorsqu'il déclare que cette natalité restreinte peut être grandement préjudiciable à la prospérité future de la nation, et il continue avec raison :

"A supposer que la diminution considérable de la population française durant ces dernières années soit attribuable à la guerre et que bientôt notre population revienne à présenter le faible accroissement annuel de 38 sur 10,000 habitants qu'elle présentait de 1861 à 1865 inclusivement, durant la période intermédiaire aux deux précédents recensements, dans cinquante-cinq années elle ne se serait accrue que de moins d'un quart, tandis que la Russie, la Prusse et l'Angleterre, dont l'accroissement annuel varie de 139 à 120 sur 10,000 habitants, présenteraient une population double de leur population actuelle. Alors que 10,000 Français n'auraient que 12,319 descendants, 10,000 Anglais ou Prussiens en auraient 20,000. Conséquemment, dans un peu plus d'un demi-siècle, du vivant de nos enfants, la population de l'empire d'Allemagne, actuellement peu différente en nombre de la nôtre, devenue deux fois plus considérable, pourrait aussi lever une armée deux fois plus nombreuse; tandis que notre armée, quelque généralisé que soit le service militaire, ne pourrait être que d'un quart supérieure à ce qu'elle peut être actuellement. Alors la France, perdant de son importance politique, descendrait au rang des puissances secondaires, comme actuellement l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande ou la Suisse."

Nous avions donc raison de blâmer ces égoïstes préceptes de Malthus, qui, sous prétexte de conseiller la prévoyance aux parents, dans l'intérêt de leurs enfants, leur permettent de s'affranchir de toute inquiétude et privent la nation de travailleurs pour les temps de paix, de soldats pour les temps de guerre.

J.-B. NOIME.

Figaro en Vacances.

Le silence de M. Gambetta.

SPULLER (à *la cantonade*) — Non, mes amis, je vous en prie, n'entrez pas. Il maître a juré de ne plus ouvrir la bouche... le maître ne parlera plus; il comprend qu'il est de devoir d'un vrai patriote de se taire en ce moment. Le maître veut garder le silence et voiler sa pensée jusqu'à nouvel ordre.

LE CHOEUR DES RADICAUX. — Oh! quel malheur! quel malheur! Laisse-nous entrer tout de même, bon Spuller! Que le maître nous dise lui-même qu'il est résolu à ne plus faire entendre les accents de sa mâle éloquence.

M. GAMBETTA. — Entrez, mes amis, entrez puisque vous le voulez absolument; mais c'est bien inutile. Comme je l'ai dit à Périgueux dans mon long discours, comme je l'ai écrit dans la *République française*, je ne parlerai plus, je ne veux plus parler.

LE CHOEUR. — Hélas! hélas! il ne veut plus parler.

GAMBETTA. — Non, je ne veux plus parler; je ne veux pas vous dire ce que je pense; combien je crois que la France est de plus en plus républicaine; que la dissolution de l'Assemblée nationale est devenue indispensable; que le 24 mai nous conduit à un abîme irrémédiable; je ne vous dirai plus tout cela, je ne parlerai plus de toutes ces choses.

LE CHOEUR. — Hélas! hélas! il ne veut plus parler.

M. GAMBETTA. — Certes, si je voulais, je parlerais, mais je ne veux pas; j'aurais mille plaintes à formuler; je pourrais chercher à exciter vos esprits, à allumer vos colères contre l'odieux régime de l'état de siége, contre les tyrannies dont on abreuve l'honnête presse de nos villes du midi; contre la propagande fusionniste; je m'écrierais, si je voulais parler : "Où va-t-on? que veut-on? Nous laisserons-nous entraîner vers l'antique monarchie? Reverrons-nous la religion triomphante? les pères bénir leurs enfants? les enfants respecter leurs pères? les citoyens saluer les prêtres et les familles faire dire des prières sur la tombe de leurs morts regrettés?" Voilà ce que je vous dirais si je voulais parler, mais je ne veux plus parler.

LE CHOEUR. — Il ne veut plus parler! Il ne veut plus parler!

M. GAMBETTA. — N'insistez pas, ma résolution est irrévocable, je ne veux plus parler. Je ne veux pas m'élever contre les préfets qui poursuivent nos amis de la rue Grolée; je ne veux pas faire l'éloge de nos bons candidats révolutionnaires; je ne veux chanter ni Turigny, si ferme, si énergique, si instruit, si démocrate. Je ne vous dirai pas que Labadié est l'ange des grands principes; je ne vous dirai rien de tout cela. Car je ne veux plus parler.

LE CHOEUR. — Il ne veut plus parler! Il ne veut plus parler!

GAMBETTA. — Non, ne l'espérez pas. Respectez le mutisme que je m'impose; respectez mes lèvres closes, ma bouche fermée, ma langue volontairement paralysée. Je ne veux plus parler. Ah! oui, je pense comme vous que nous devons nous réunir pour lutter contre la réaction! Mais je pense cela tout bas. Je songe qu'il faut pétitionner pour la dissolution, répandre dans les campagnes la haine des propriétaires et des prêtres; mais j'y songe en moi même. Tout cela ne sort pas, ne doit pas sortir de moi, car je ne veux plus parler!

LE CHOEUR. — Il ne veut plus parler, il ne parle plus.

GAMBETTA. — Non, je ne veux plus parler. Spuller, un verre d'eau; j'ai la gorge desséchée. Ce *silence* me tue!

ALBERT MILLAUD.

L'Oracle des Salons.

Une maison de belle apparence. Sur la porte, un écriteau ainsi conçu :

M. THIERS,

ORACLE DES SALONS,

donne des consultations sur la politique, la chimie, la physique, la philosophie, la métaphysique, l'histoire, la menuiserie, la mécanique, l'art d'élever les lapins, de gravir les cimes alpestres, de faire rire en société.

Va t'en voir.

(*Sonnez très fort.*)

M. PIERRE LEFRANC *entrant dans la maison, au domestique.* — Veuillez faire passer cette carte à M. Thiers; dites-lui que je lui suis envoyé par son ami Sheurer-Kestner et que je viens à mon tour lui demander une consultation.

M. THIERS, *entrant.* — Asseyez-vous, cher monsieur, je sais l'objet qui vous amène.

M. PIERRE LEFRANC. — Le désir de voir le plus grand docteur du monde et de m'éclairer à ses lumières.

M. THIERS. — Vous êtes vraiment bien bon.

M. PIERRE LEFRANC. — On ne parle de tous côtés que de vos doctes entretiens. On dit que vous savez tout, et l'on publie dans toutes les feuilles publiques les paroles que vous daignez prononcer quelquefois.

M. THIERS. — Non, vous exagérez. Depuis que je suis sorti des affaires, j'ai dû chercher à occuper mes loisirs en donnant çà et là quelques consultations, en faisant connaître mes pensées, en répandant un peu de mon savoir sur le genre humain.

M. PIERRE LEFRANC. — Puis-je espérer que vous voudrez bien causer avec moi? J'en serai d'abord fort honoré, et ensuite je pourrai instruire le public de ce que vous m'aurez enseigné.

M. THIERS. — Causons, cher monsieur, je le veux bien.

M. Pierre Lefranc.—Vous qui lisez dans le cœur humain et qui savez si bien et si clairement prophétiser, que voyez-vous à l'horizon?

M. Thiers.—Ah! l'horizon est bien sombre, il y a bien des nuages.

M. Pierre Lefranc.—Et votre astronomie est impuissante à lire dans les astres.

M. Thiers.—Les astres! C'est du monde sidéral que vous parlez; vous posez en question l'aphélie et l'anérète, c'est-à-dire le nadir et le zénith! Oh vous arrêterez-vous dans le cycle achronique à travers les colures, les épicycles et les interstellaires qui vous dissimulent les profondeurs du ponant. Quel loxocosme vous faudra-t-il? quel jovitable? quel octant? Toutes ces parties sont aussi compliquées que le newtonianisme lui-même.

M. Pierre Lefranc! (*à part*).—Quel homme! (*Haut.*) Mais sans insister, ne vous semble-t-il pas qu'il sera difficile en France de charpenter un gouvernement. Qui posera la première pièce de l'édifice?

M. Thiers.—Qui sera le ménuisier, le maçon, dites-vous? Sur quel galandage, la barpe en main, sur quel boudage, de quel emplecton antique osera-t-on affleurer les assises de la première culée gouvernementale? C'est tout un art de savoir jauger une pierre, étrésillonner une poutre et délarder une douelle au moyen du décintroir. Peu d'hommes en sont capables.

M. Pierre Lefranc (*à part*).—Il sait tout. (*Haut.*) Mais, encore un coup, ne voyez-vous pas à la fin de tout resplendir la République dans un tableau loculaire, point des plus vives couleurs.

M. Thiers.—Vous parlez de tableau, vous prononcez le mot : peinture? Savez-vous seulement ce que vous dites? Croyez-vous qu'on puisse démêler quelque chose dans un camaïeu à peine effumé, perdu dans une salle où son éclat a été assourdi et où l'on ne voit qu'une toile embue, sans fion, qui a beau paraître goustose et qui n'est que grisaille. Tant que manqueront les rehauts, les clair-obscurs, les ragoûts, on n'aura jamais qu'une pastosité morbide et mal léchée.

M. Pierre Lefranc !!!! (*à part*). — Ah! comme il cause bien. (*Haut.*) Continuez, je vous prie.

M. Thiers.—Car il faut à la tête de tout un homme qui sache tout comme moi; qui puisse en stratégie contrescarper un bastion, écriter une échauguette et éperonner une escarpe ou des chevaux de frise;

En menuiserie, distinguer une aronde d'un antibois; chantourner et chanfreindre et chapoter au moyen d'une plane;

Qui puisse causer diplomatie avec tous les souverains étrangers : sport, turf avec les Anglais;

Macaroni, opera-buffa, morbiderza avec les Italiens;

Torrerro, picadores, tra los montes avec les Espagnols;

Caidjis, caftans, mittira, et kurtchis avec les Turcs; et mamelouks, élam, divan, dacrands, Bonndehesch et amechaspands avec les Perses;

Qui fut capable enfin, comme moi, d'être président de la République en France, margrave sur les bords du Rhin, hospodar en Valachie, calife à Bagdad, tsar en Russie, mogol en Tartarie, grand lama aux Indes et mikado au Japon!

M. Pierre Lefranc.—!!!!! De grâce, assez. M'autorisez-vous à publier dans les journaux cette intéressante conversation?

M. Thiers. — Comment donc. Non-seulement je vous y autorise, mais je vous en conjure. Voici quelques cartes de visite, je vous serais très obligé si vous vouliez bien les répandre parmi vos amis. Je donne chez moi des consultations, particulières—tous les jours, de midi à deux heures.

M. Pierre Lefranc.—Gratuites?...

M. Thiers.—Gratuites!

ALBERT MILLAUD.

Découvert dans une pièce jouée plus de cent fois.... au Théâtre-Français, sans que personne s'en soit jamais aperçu!

Il s'agit de la pièce de M. Edouard Pailleron, intitulée le *Dernier quartier*.

Voici ce que l'on peut lire à la scène VI du premier acte :

MARION

Qui plus est, mon bonheur dépend un peu de toi, Et le vous ai troublée, en voici le pourquoi: Madame de Fregeuse...

JEANNE

(*Qu'est-elle?*)

MARION

Je l'aime : [illegible]

Un château voisin d'une terre [illegible] [illegible]!

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique DE BIDWELL.

[illegible]

Lundi, 20 octobre 1873.

Et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

Sera représenté la pièce [illegible]

UNCLE TOM'S CABIN,

OU LA VIE PARMI LES HUMBLES.

[illegible]

Pour les dames et enfants.

GRAND CONCERT.

—Qui sera donné par—

MADAME MELVILLE MERCIER-HERR,

Sous la direction du Professeur Van Hufflen et avec le concours de Mlle A. Meunier, soprano; M. A. Bertha, baryton; M. Joubert, violoniste; M. d'Aquin, flûtiste,

DANS LA SALLE GRUNEWALD,

Le Mardi, 4 Novembre prochain, à 8 heures du soir.

Le piano sera tenu par M. Curtier.

On peut se procurer des billets, à l'avance, dans les principaux magasins de musique.

5 oct—3f—D

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. [illegible], Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2 sept—4m—Mps

Guérison du Rhumatisme.

LE soussigné a un remède certain contre le rhumatisme. Il l'a employé très souvent et toujours avec le plus complet succès. Il se charge des malades qui voudront bien se confier à ses soins, s'engageant à ne point demander de paiement s'il ne les guérit pas.

JUAN VIDAL,
No 311, Vieille Levée,
Maison Schumacher.

9oct—1m

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner : Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres ci-après décrites; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 20 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 25 août 1873.

Toutes les sections 8, 15, 16, 17; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 20; toutes les sections 21, 22, 24, 25, 26; les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29; toutes les sections 30, 31, 32 et 33 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, situés des deux côtés du Nouveau Canal, bornés par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Hazeur Brothers à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.
JULIAN NEVILLE, Receveur.

30 août—3m

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

138 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine gratuitement tous les jeudis à 11 heures.

[illegible]

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. P. M.

M. BAUSSET.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et débitant toute son carrousse.

PRIX DE VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE —DE— WILSON,

A REMPORTÉ LA

GRANDE MEDAILLE

ET LA

MEDAILLE D'HONNEUR

POUR LA

Meilleure Machine à Coudre

LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MEDAILLES CO-OPERATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier.
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ceux qui nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE :
Au No. 189 de la rue du Canal,
Nouvelle-Orléans.
A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.

10 sept—3m—mer et dim

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No 14 de la rue du Camp, en dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE.—A un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de quinze jours de davantage; elle émet des certificats de dépôt pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4 juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE DORÉ, un restaurant bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M.

Un second lunch sera servi de 5 heures de l'après-midi à 7 heures—Prix 15 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

LE BAR est pourvu de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 10 cents et en dehors à 15 cents.

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA MOBILE,

TENU PAR J. FACTEAU,

(Successeur de LOUIS J. DEMAY)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Bienville.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison comporte de plus délicat et tout ce que le Vin de plus choisi que ce soit pour les Soirées, les Malades.

Il y a des Salons particuliers ou privés. Chambres bien meublées à louer à la [illegible].

Aux Planteurs Sucriers!!!

BISULFITE DE CHAUX DE BONNABEL.

Réduction de prix! $6 00 le baril.

VINGT-CINQ ANNÉES de Résultats constants. [illegible]

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il se charge des soins de [illegible]

J. M. BONIAT,
[illegible], rue Royale.

6sept—1m

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DE— GAZ BARBARIN,

A bas prix. [illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

RUE BOURBON.................49

Nouvelle-Orléans,

DIRIGÉ PAR

J. LORD,

La session de 1873-74, de cet établissement, commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE.

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune, NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

21 sept—1m G. GAUTRELET, S. J., Président.

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, [illegible]

dresser au Frère FLORIMOND, président du St. Louis, Miss, ou à l'Archevêché de la Nouvelle-Orléans, rue de Chartres et Quartier.

20 août—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MAGUEMY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON

No 205, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institut.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre.

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA 15e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

[illegible]

L'Université est située dans un quartier salubre de Baton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 15 ans et savoir, les éléments de l'arithmétique, de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les sont mois de session coûtent :

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Meubles	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Dépense totale	[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

AUGUSTE CARROUCHE

SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGÉ

No 39 rue de Chartres

REÇOIT en ce moment et offre à vendre un grand assortiment de Médicaments Français parmi lesquels se trouvent : 1600 btles Anti Glaireux Guillié, 500 btles Sirop de Churchill,—1600 btles Sirop de Lamouroux,—100 btles Sirop de Aubergier,—100 flacons Liqueur Larille,—300 flacons Racahout des Arabes,—100 btles Sirop de Rafort Iodé,—200 btles Huile de Foie de Morue de Hogg, de Fauré, de Jongh, de Chevrier,—50 btles Sirop de Portal,—Sirop Iodhydrique de Gailly,—Eau de Mélisse des Carmes,—Eau des Fées, Eau de l'Echelle, Eau de Cologne Jean Marie Farina, Dentifrice de Pierre,—Perles et Capsules de Clertan,—Pilules de Blancard, de Vallet, de Cuttort, de Vichy, de Frank, de Grimault,—Goutte,—Dragées de Santonine de Pellet,—Papier Fayard [illegible] et généralement tous les Médicaments Brevetés français, anglais et américains.

Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Dr. [illegible]

F. BOUMARD,

167..........Rue du Canal..........167

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un manufacture de CORSETS, de MALAKOFFS et de TOURNURES à l'adresse ci-dessus. Il a en magasin un stock frais et varié d'articles concernant sa spécialité et il invite les dames à venir l'examiner.

4 oct—1m

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE,

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34......Rue Bienville......34

ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE

1er sept—1an—D.M.a.J.

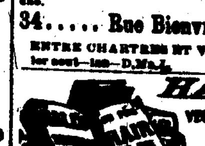

HALE'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN —DE— HALL, POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les taches et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, de toute qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PREPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

BROOK STEAM RICE MILL,

MOULIN A RIZ, A VAPEUR.

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 91 et 93 de la rue Peters,

ALLEN BROS,

Propriétaires.

OFFRE le plus grand moulin de l'Etat et en garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucun moulin du monde.

Les sacs des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux planteurs et aux expéditeurs.

A LA SPÉCIALITÉ DE DEUIL

[illegible] RUE BOURBON

[illegible]

A. LABRY & VIPLE.

17 oct—1m

SPORTSMEN'S DEPOT.

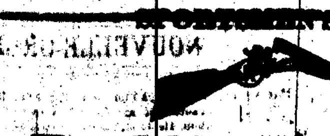

F. CHARLEVILLE,

ARMURIER,

56......Rue St-Charles......56

NOUVELLE-ORLÉANS.

IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à baguette et à fin central dont les prix ne sont pas plus élevés que ceux aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système en à baguette, les meilleurs fusils d'armement anglais des conditions avantageuses depuis le siècle.

Les bourres d'Ely [illegible] par un procédé chimique, se vendent 25 cents la boîte de 250, au lieu de 50 cents la même. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de chasse et d'équipement à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

Les fusils de chasse à baguette, de J. R. Cooper ayant, depuis plusieurs années, entièrement disparu du marché de la Nouvelle-Orléans, où ils ont été remplacés par des fusils BELGES, d'un coût infiniment moindre, et qui y sont vendus à des prix extraordinairement exagérés, j'offre à nouveau les anciens produits de l'ancien fabricant, sous l'ancienne dénomination "COOPER," reconnue en Louisiane comme les meilleurs des fusils fabriqués en Angleterre, et je les engage à venir me voir à ce sujet : ils seront étonnés des bas prix auxquels je pourrai leur procurer des fusils anglais, qui jouissent toujours d'une grande réputation.

F. CHARLEVILLE.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAS. Mme ADELE HEPP, in commendam. PIERRE ROCHEREAU, ALBERT MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 10 & 12 ST. LOUIS ST. New Orleans.

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY

WASHBURN & DRY,

IMPORTATION DIRECTE DE

VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros, où l'on trouvera, en tous temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnellement bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général, et supplions les personnes soucieuses d'acheter de bons vins, viennent nous voir, pour juger par elles-mêmes de la qualité et des bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY.
40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus.

Coin Vieille-Levée et Bienville.

17 juil 73—1 an

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

64........RUE TCHOUPITOULAS........64

NOUVELLE-ORLÉANS.

CAZAUX & VERGNOLE

[illegible]

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73........VIEILLE-LEVÉE........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

[illegible]

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée;

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 6 rue Dumaine.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

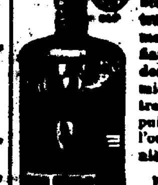

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMPSON & CO.,

No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et par le [illegible]

A. THOMPSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMPSON & CO.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse [illegible]

A. THOMPSON & CO.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible]

A. THOMPSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de [illegible]

A. THOMPSON & CO.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Manille, [illegible]

A. THOMPSON & CO.

E. DECHAMPS,

No. 50, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans,

—Importateur de—

VINS DE [illegible], EAUX DE VIE [illegible], CORDIAUX, [illegible], FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS, LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente de l'ELIXIR AMER [illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

A [illegible]

R. F. LAVILLEBEUVRE

[illegible]

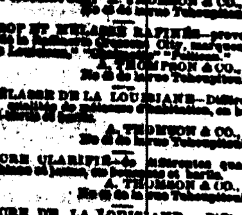

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—[illegible]

L'APERITIF [illegible]

DIVERS.

LE SAPOLIO

D'ENOCH MORGAN'S SONS

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

[illegible]

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de nouvel et de bien mieux. [illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

[illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

[illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

[illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

[illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

[illegible]

HAND SAPOLIO

POUR LA MAIN

Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a ou s'il veut vous le procurer; sinon, demandez notre brochure intitulée : "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS,
20 PARK PLACE, N. Y
ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, La.

LOTERIE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

[illegible]

PRIX DU BILLET :

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police :

Tirage tous les jours.

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207......Chartres Street......207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

3 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉ pour [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

G. R. SCHMIDT vs JOSEPH BARNES.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 4,325. — En vertu d'un [illegible] adressé par l'Honorable Cour de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] vingt octobre 1873, à 3 heures P. M., au local No. 76, rue Ste-Anne, entre [illegible], dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication [illegible]

Un lot de beaux meubles, suivant inventaire [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

9 oct—2f

La Dame Veuve C. W. PAYDON vs. CYRUS MARTIN.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 4,331. — En vertu d'un [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BARBARA WANNER, veuve d'Anton Ebert vs. OSCAR DUMOISE, tuteur de la mineure Alice Lambert Buchler & al.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 4,325. — En vertu d'un [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. HENRY KLOPPENBURG

COUR DE DISTRICT SUPÉRIEURE pour la Paroisse d'Orléans—No 3,251.— En vertu d'un [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Robert K. Callender vs. Patrick Coffey

SIXIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]— En vertu d'un [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA DEMOISELLE ADELINE KUNZ vs LA DAME PAMELA HAZEUR, veuve de MAURICE BOURDET.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE vs CASIMIR CARITE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1,932. En vertu d'un [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nicholas Dunney vs Charles Bendix.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, Encanteur—Bureau d'encan, No 38 de la rue de Chartres—LUNDI, 20 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu,

450 lots Marchandises Sèches et Lingerie.

Formant un assortiment régulier qui sera vendu au complet pour l'arrivé quelconque.

Egalement—Un grand choix de Cachemires [illegible]

Conditions à la vente.

PAR JOSEPH ROSENTHAL.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR JOS. ROSENTHAL, donc Lewis, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 20 octobre, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, No 16 de la rue de Chartres—

600 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente.

PAR S. GUINAULT.

Goélette.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI 22 octobre 1873, il sera vendu, à 1 heure du soir, à la tête du Vieux Bassin, presque en face de la rue Toulouse—

La goélette SUZANNE, du port d'environ 20 tonneaux, avec voiture, agrès et apparaux, &c., telle qu'elle est maintenant [illegible]

Conditions—comptant.

PAR G. VALETON

Plomb à gibier, Plomb en Barres.

—Pour le compte de qui il appartiendra—

PAR G. VALETON, Encanteur—MERCREDI, 22 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 36, rue de Chartres, à l'encoignure de MM. Goodbar, Kennedy & Co, dépôt de T. O. Leroy & Co. [illegible]

[illegible] plomb à gibier,
[illegible] plomb à chevreuil,
[illegible] plomb assortis en sacs,
[illegible] plomb en barres.

Endommagé à bord de la goëlette "Linda", de New-York.

Conditions—Comptant.

PAR ALFRED BOULIGNY.

Beaux Meubles.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur—Bureau No 6, rue Carondelet—Il sera vendu LUNDI, 20 octobre, à 11 heures A. M., à l'ancienne résidence de feu J. Avril, No 180, encoignure des rues Esplanade et Rampart—Un bel assortiment de meubles consistant en beaux salons, lits, glaces, ornements de cheminée, bons piano, &c., &c., meubles de salle à manger, de meubles de chambre, [illegible]

DENTISTES.

Avis de Dentiste.

Le Dr. A. F. McLAIN annonce à ses clients et aux personnes qui ont besoin de ses services, qu'il est revenu du Nord et qu'on le trouvera au No. 14 de la rue Baronne, au premier.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 16, rue Dauphine, demeure entre la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Avenue améliorations de la Part du Gouverneur.

Un râtelier de DENTS ou la manière magnifique en intérieur sur une nouvelle base [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui remplace plus [illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr L. SOUPER ...

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible] Rue Bienville [illegible]

—Prix ordinaire $20—

LE DR. GEO. F. MALONEY, No 119 de la rue du Canal, [illegible]

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 120 de la rue Carondelet.

FABRICANTS DE SCIES circulaires et [illegible]

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MOREL, No. 24 rue Royale, coin [illegible] a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Piquard, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosses, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre, [illegible]

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la beauté [illegible]

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

EN assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer. [illegible]

ED. L. ZELL,

Coin des rues Canal et Carondelet.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No 52...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 52

Encoignure Bienville.

Manufacture à Vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE

De la Vallée du Mississipi.

COLLINS & BAQUIE,

Propriétaires et Fabricants.

[illegible]

PIERRE DUPONT,

ENTREPRENEUR DES POMPES FUNÈBRES.

A l'honneur d'informer le public que, depuis le 1er mai [illegible]